Questions orales

• (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

L'INCIDENCE SUR LE SECTEUR DE LA FABRICATION

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Madame le Président, en l'absence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, j'adresserai mes questions au ministre des Finances.

Ce matin, l'Association des manufacturiers canadiens, de concert avec six autres associations industrielles représentant des fabricants de produits chimiques, de matériel électronique, d'acier et de plastique, a publié un communiqué de presse dans lequel elle déclare qu'à son avis le Canada n'a aucune chance de parvenir à l'autonomie énergétique tant que le programme énergétique actuel restera en vigueur. L'Association prévoit que cette politique aura des conséquences néfastes sur le Canada et sur son secteur industriel en particulier. Il semble que le gouvernement ne se préoccupe aucunement des retombées que le programme énergétique aura sur l'industrie gazière et pétrolière. J'aimerais savoir si le ministre se soucie des répercussions qu'aura sur le secteur de la fabrication le programme qu'il a annoncé le 28 octobre dernier et qui, selon ces industriels, sera très néfaste s'il n'est pas modifié dans un avenir rapproché.

M. Roy MacLaren (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, le député sait sûrement que le programme prévoit des mesures d'encouragement destinées à favoriser l'expansion de l'industrie pétrolière canadienne tant dans les régions en exploitation que dans les régions inexploitées. De plus, le programme a déjà été modifié par suite de discussions que nous avons eues avec les intéressés, ce qui devrait favoriser encore davantage le développement de ce secteur dynamique de notre économie.

LE POINT DE VUE DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre suppléant des Finances ou à quiconque sait ce qui se passe dans le secteur canadien de l'énergie.

M. Baker (Nepean-Carleton): C'est Judy Erola.

M. Andre: Peut-être le ministre des Mines est-elle le ministre suppléant de l'Énergie, donc en mesure de nous dévoiler la pensée du gouvernement.

Ces six associations qui représentent les intérêts des manufacturiers, non pas l'industrie pétrolière et gazière, ont dit dans leur communiqué que le temps est venu d'agir pour tirer le maximum d'emplois et de retombées économiques de ce qui devrait être une politique énergétique continue. Elles signalent que la politique actuelle place leur industrie devant un avenir incertain et très difficile. Voici ma question au ministre: si elle n'est pas d'accord avec les vues exprimées dans le rapport

publié aujourd'hui par ces industries manufacturières, pourrait-elle nous expliquer en quoi leur raisonnement est faussé et comment six associations très respectées et non partisanes ont pu arriver à des conclusions si erronées?

Une voix: Assoyez-vous, Roy.

L'hon. Judy Erola (ministre d'État (Mines)): Madame le Président, comme la plupart de ses collègues, le député sait sûrement que c'est la province d'Alberta, non pas le gouvernement fédéral, qui a sabré dans ces projets. On a offert \$38 aux sociétés en cause, ce qui leur permettrait de mettre ces projets à exécution. C'est la province qui a décidé de les ramener à une échelle plus modeste.

Des voix: Bravo!

ON DEMANDE UN NOUVEAU BUDGET

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Madame le Président, nous voilà fixés. Ni le secrétaire parlementaire ni le ministre suppléant ne sont au courant de la situation.

Des voix: Oh, oh!

M. Andre: Je vais m'essayer encore en posant cette fois la question au ministre des Finances, puisqu'il est l'auteur du budget désastreux dont est victime l'économie canadienne. Les milieux d'affaires—qu'il s'agisse des chefs de petites entreprises, de l'association des banquiers, de l'association des fabricants et bien entendu, des compagnies de pétrole et de gazsont presque tous d'accord à ce sujet: faute d'apporter des changements à la politique énergétique, notre économie va connaître de graves difficultés. Que les problèmes de l'industrie du pétrole et du gaz n'intéressent pas le ministre des Finances, c'est une chose. Mais ne s'interresse-t-il pas tout de même aux retombées sur les autres secteurs de notre économie? Est-ce à dire qu'il n'a que faire de l'opinion des milieux d'affaires canadiens? Ne croit-il pas qu'il y a une certaine part de vérité dans les opinions exprimées par leurs porte-parole? Si oui, j'aimerais savoir quand il va présenter un nouveau budget pour réparer les dommages causés par le budget du 28 octobre dernier?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, on a tort de prétendre que le gouvernement ou moi-même nous désintéressons totalement du point de vue des chefs d'entreprises sur le Programme énergétique national ou encore des préoccupations des compagnies de pétrole et de gaz. Le député sait tout aussi bien que moi que depuis que le budget a été déposé j'ai apporté deux modifications au régime fiscal en réponse à deux propositions qui m'avaient été faites par l'industrie pétrolière et gazière. Dans les deux cas, l'industrie a approuvé ces changements, qu'elle a jugés utiles, tout en souhaitant que nous en apportions davantage. Un tel exemple montre au député que nous savons écouter et prendre les mesures qui s'imposent. Je tiens à ajouter que je ne suis pas d'accord avec le raisonnement qu'il a repris à son compte et qui est en fait l'analyse formulée par une association représentative d'une partie des milieux d'affaires.